



CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du jeudi 5 décembre 2024
à 20 h 30 en Mairie - Salle du Conseil Municipal

FINANCES

1. Ouverture du quart des crédits d'investissement
2. Convention de prise en charge des frais d'écolage pour un enfant fontenois scolarisé dans une classe ULIS au sein de la commune de BREUILLET pour l'année 2024-2025
3. Convention de prise en charge des frais d'écolage pour un enfant fontenois scolarisé dans une classe ULIS au sein de la commune de LISSES pour l'année 2024-2025
4. Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux pour l'année 2024
5. Avis sur une demande de remboursement à Madame le Maire des frais de stationnement lors de la sortie des séniors à l'ATELIER DES LUMIÈRES
6. Convention de partenariat entre le SDIS de l'Essonne et la commune de Fontenay-le-Vicomte relative au soutien financier volontaire apporté par la Commune au SDIS de l'Essonne sur la période 2025-2029

SMOYS

7. Adhésion au groupement de commandes proposé par le SMOYS pour l'achat de fourniture d'énergie (Gaz et Electricité) et des prestations associées

INTERCOMMUNALITÉ

8. Rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)

MOTION

9. Motion pour la création d'une législation autour de la consommation du protoxyde d'azote

INFORMATION

Décisions du Maire



Fontenay-le-Vicomte, le 25 novembre 2024

Valérie MICK RIVES

Maire de FONTENAY-LE-VICOMTE